



## ASPECTS FINANCIERS

Comment économiser 3 millions dans un premier temps puis encore 10 millions

LIRE EN PAGE 2

## LES VERTS ET LE SPORT

Les Verts soutiennent activement le sport. Une position sans ambiguïté.

LIRE EN PAGE 3

## 11 MILLIONS UNE PREMIÈRE TRANCHE

Qui sera suivie d'une deuxième plus indigeste encore

LIRE EN PAGE 4

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Certains voudraient en faire un bouc émissaire. La démonstration du contraire

LIRE EN PAGE 4

# SPECIAL REFERENDUM

## NON à un crédit de 11 millions pour une tribune

*11 millions pour une tribune c'est trop. Le référendum est lancé, nous avons 30 jours pour le faire aboutir. À vous de jouer !*

Le 22 novembre, le Conseil municipal s'est prononcé majoritairement pour un crédit de construction de 11'091'000 francs pour la construction d'une nouvelle tribune de foot au centre sportif de Bois-Carré. Il avait précédemment déjà voté 4'200'000 frs pour des terrains de foot et de rugby. Tous les conseillers municipaux qui se sont exprimés ont estimé que cette somme était trop élevée, ce qui n'a pas empêché la plupart d'entre eux de l'approuver.

### Un projet plus raisonnable a été balayé

Les Verts s'y sont opposés et pourtant ils n'avaient pas ménagé leurs efforts pour trouver une solution moins chère acceptable. Ils ont reconnu que la nouvelle tribune devait répondre aux exigences de la Swiss Football League pour les équipes évoluant en Challenge League. Ils ont enfin accepté en commission un projet proposé par le Conseil administratif qui ne les satisfaisait pas complètement, mais qui semblait à un moment pouvoir être une solution de compromis, compte tenu du fait qu'il représentait tout de même une économie non négligeable par rapport au projet initial. Mais la majorité n'en a pas voulu. Le projet impliquait en effet de renoncer à une salle de musculation et une salle d'accueil pour VIP, ainsi qu'un retard de six mois dans la réalisation.

### Une répartition inéquitable et injuste des deniers publics

Le projet de 11 millions n'est pas acceptable. Une tribune est certes nécessaire pour que le FC Meyrin puisse continuer de jouer en

Challenge League, mais pas à ce prix et pas à la charge exclusive du contribuable. Meyrin devra faire face à d'énormes investissements ces prochaines années liées à l'évolution de sa population.

Nous avons besoin de crèches, de nouveaux logements qui impliqueront des aménagements urbanistiques, un développement des transports publics, l'aménagement du cœur de la cité. Notre commune doit répondre à différentes contraintes légales fédérales et cantonales tel l'assainissement des eaux, etc. De surcroît, d'autres clubs sportifs espèrent également la réalisation d'installations sportives. Il ne sera pas possible de concrétiser tous ces investissements sans procéder à une hausse importante de l'impôt communal, à moins que l'on plafonne les investissements prévus à un seuil raisonnable. Dans ce contexte général, il est indécent et injuste d'offrir à un seul club des installations si onéreuses dont d'ailleurs seule une partie du club profitera. Les contribuables meyrinois sont déjà très généreux vis à vis du FC Meyrin. Tant que cette générosité permet à des jeunes de notre commune de faire du foot, il n'y a rien à redire. Mais le projet de tribunes ne répond pas du tout aux priorités d'une commune. Ne prêterions pas les autres investissements indispensables au développement de Meyrin. Evitons les futures hausses d'impôts. Ne prêterions pas les autres pratiques du sport. Pour toutes ces raisons, l'adoption du crédit de 11 millions par la majorité du Conseil municipal n'est pas dans l'intérêt des habitants de notre commune. C'est pourquoi les Verts s'y sont opposés.

### Un NON qui s'explique aussi par une préoccupation sociale

Les élus verts ont été élus pour défendre l'environnement certes, mais pas seulement. Ils se préoccupent également avec la même conviction des difficultés que rencontre une partie grandissante de la population, ces familles qui peinent aujourd'hui à joindre les deux bouts et à faire face aux charges qui augmentent sans cesse.

Ils ont donc refusé de cautionner un investissement clairement exagéré qui à terme va lourdement peser sur les finances communales et entraîner, soit une baisse drastique des prestations sociales, soit une augmentation de la fiscalité. Dans les deux cas, ce sont les plus défavorisés, mais également les classes moyennes qui en pâtiront.

### 30 jours pour aboutir

Les Verts ont décidé de lancer le référendum contre le crédit de construction de 11 millions pour une tribune. Depuis, les Socialistes et l'ADG ont également décidé de le soutenir et de rejoindre le comité référendaire. Or, les membres de l'Alternative n'arriveront pas seuls à réunir les signatures nécessaires. Le délai de récolte est très court et tombe partiellement sur les fêtes de fin d'année. Le nombre de signatures nécessaires a considérablement augmenté suite à l'introduction du droit de vote des étrangers, mais les étrangers n'ont pas été informés de leurs nouveaux droits. Les températures hivernales ne facilitent guère les récoltes de signatures sur la place publique.

Malgré ces conditions extrêmement défavorables, nous avons estimé que la population aurait difficilement compris qu'après nous

être opposés à cette dépense inconsidérée au Conseil municipal, nous ne cherchions pas ensuite, par la voie référendaire qu'offre la démocratie suisse, à donner à la population la possibilité de s'exprimer. Cependant, sans une mobilisation massive de toutes celles et tous ceux qui s'opposent à une tribune à 11 millions, le référendum n'aboutira pas. Nous nous engageons à nous battre pour donner au référendum une chance d'aboutir. Mais seul votre soutien actif permettra d'y arriver.

La rédaction

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois, les résidents étrangers peuvent signer un référendum municipal...**

Mode d'emploi page 2

### REFERENDUM CONTRE DES DEPENSES EXORBITANTES !

## Plus de 11 millions pour une tribune de foot – c'est trop !

#### Qui peut signer le référendum municipal ?

- Tous les Suisses ayant atteint l'âge de dix-huit ans et résidant depuis trois mois au moins à Meyrin.
- Tous les étrangers résidant depuis au moins huit ans officiellement en Suisse et au moins depuis trois mois à Meyrin.

#### Comment peut-on soutenir le référendum ?

En récoltant un maximum de signatures valables jusqu'au 27 décembre. Faites signer vos proches et vos amis, pour autant qu'ils habitent Meyrin et qu'ils aient le droit de signer un référendum municipal. Une feuille de signatures est jointe à ce journal.

#### Vous pouvez obtenir d'autres feuilles de signatures

- En appelant un membre des Verts ( voir les numéros dans l'impressum)
- En imprimant une feuille de signatures sur le site des Verts meyrinois : [www.verts-meyrin.org](http://www.verts-meyrin.org)
- En vous rendant sur l'un des stands des Verts, le samedi matin sur la Place des Cinq-Continents de 9 heures à 13 heures

Il est très important de renvoyer toutes vos listes remplies, même avec une seule signature, jusqu'au 27 décembre 2005 au plus tard à l'adresse suivante :

Comité référendaire  
Case postale 242  
1217 Meyrin 1

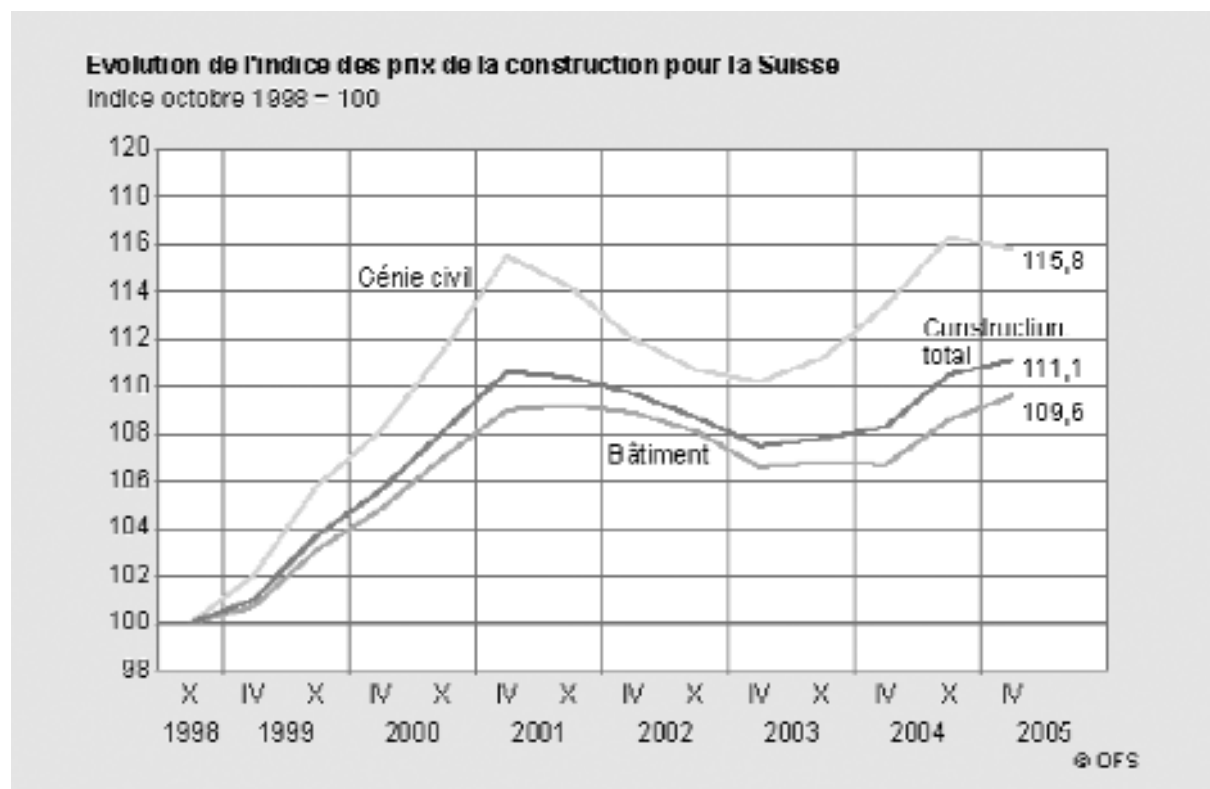
PARLONS FINANCES, 5<sup>ÈME</sup> ÉTAPE DU CENTRE SPORTIF

# Ce que pensent les Verts et pourquoi

*Il est parfois nécessaire lorsque l'on parle chiffres d'entrer dans des aspects plus techniques, ceci afin de démontrer certains propos à l'emporte-pièce.*

**P**ourquoi les Verts de Meyrin-Cointrin pensent qu'il est possible de réaliser la tribune et les aménagements extérieurs du stade de compétition pour 8 millions de francs ? Tout simplement parce que les architectes que nous avons consultés nous ont dit que, si nous nous en tenions aux exigences de la Swiss Football League (SFL), le coût du projet pourrait être divisé par 2. En effet, la SFL demande 300 places assises dans la tribune et le projet actuel en prévoit 646. De même, en ce qui concerne les buvettes, salle VIP, salle de presse, etc. Donc il serait possible de réaliser cette infrastructure pour 6.5 millions. Comme nous sommes réalistes et soucieux de ne pas construire des infrastructures au rabais, nous estimons que la tribune et les aménagements extérieurs du stade de compétition peuvent être réalisés pour 8 millions de francs (+20% par rapport à l'estimation des architectes).

Il en va de même pour les deux autres projets sur lesquels le Conseil Municipal va être amené à se prononcer très bientôt: une patinoire couverte et un boulodrome. Nous estimons que ces 2 projets peuvent être réalisés pour environ 11 millions. En effet, une patinoire couverte a été réalisée récemment à



Indice des prix de la construction

Romont pour 5 millions. Nous sommes d'avis qu'elle est peu esthétique et c'est pourquoi nous sommes disposés à envisager une réalisation à 8-9 millions, ce qui laisserait 2 millions pour la réalisation d'un boulodrome.

Si nous additionnons les valeurs ci-dessus aux 4.2 millions de francs pour la réalisation du terrain et de ses équipements du stade de compétition, déjà votés par le Conseil Municipal, nous arrivons à un total de 22-23 millions contre 38 millions pour les projets sur lesquels le Conseil Municipal va bientôt voter. Nous proposons de plafonner ces investissements à 25 millions, soit

une économie de 13 millions pour les contribuables meyrinois. Ceci induirait un retard d'environ 12 mois, ce qui nous semble tout à fait acceptable compte tenu du montant à économiser.

#### Que disent nos adversaires ?

"Les taux d'intérêt sont faibles. C'est le moment d'en profiter car ils vont bientôt remonter." "Les prix à la construction sont bas. Ils commencent déjà à remonter." "Il va falloir refaire des études qui coûtent chères."

Examinons d'abord le problème des taux d'intérêt. Primo, nous parlons d'emprunts bancaires à 30 ans. Nous

ne connaissons pas de banques qui prêtent à taux hypothécaire fixe sur 30 ans. Surtout au niveau actuel qui est le plus bas depuis des décennies. Secundo, en admettant que notre administration soit capable de conclure un tel contrat au taux de 3.5%, et que les conditions financières changent brutalement en 12 mois pour nous amener à des taux de 7% (les plus hauts depuis 20 ans au moins), cette différence appliquée aux 25 millions que nous envisageons impliquerait un surcoût de 875'000 Fr. ce qui réduirait notre économie de 13 millions à une économie d'un peu plus de 12 millions, laquelle ne nous paraît toujours pas négligeable !

#### L'indice des prix

Passons au problème des prix à la construction. L'analyse du graphique ci-contre nous apprend que le plus fort changement annuel dans l'indice des prix à la construction depuis 1998 a été de 5% pour le Génie civil et d'un peu moins de 5% pour la construction totale en 2000. Si nous appliquons cette même augmentation aux 25 millions que nous envisageons, nous arrivons à un surcoût de 1.25 million de francs.

Terminons avec l'argument du coût des études. Tout d'abord, un grand nombre d'études déjà réalisées restera utilisable pour les nouveaux projets que nous appelons de nos vœux: étude d'impact, étude géologique, circulations,... Seules les études des bâtiments prévus devront être refaites. Nous pensons que de telles études devraient pouvoir être réalisées pour environ 500'000-700'000 francs.

Le cumul de tous ces surcoûts dus aux augmentations des taux d'intérêt, des prix à la construction et de frais d'études supplémentaires nous donne un surcoût de 2,825 millions de francs pour une économie de 13 millions, soit un gain net de 10.2 millions pour les contribuables meyrinois. Et cela en prenant des valeurs extrêmes, dont la probabilité est extrêmement faible.

Nous voyons donc que les arguments avancés par les tenants de dépenses pharaoniques pour les infrastructures de la 5ème étape du centre sportif sont irrecevables face aux économies potentielles que proposent les Verts.

Yves de Préville

## DROIT DE VOTE AUX ETRANGERS

# 4'724 étrangers résidant à Meyrin peuvent signer le référendum. Peut être en faites-vous partie

*Vous n'avez pas la nationalité suisse, mais vous vivez depuis au moins huit ans légalement en Suisse et depuis au moins trois mois à Meyrin. Vous êtes majeur. Alors pour la première fois, vous avez le droit de signer un référendum communal. Profitez-en. Participez au débat démocratique que le référendum instaure. Eclairage.*

**A** partir de l'âge de dix-huit ans révolus, les étrangers domiciliés depuis huit ans au moins légalement en Suisse, et à Meyrin depuis trois mois, ont le droit de signer des référendums et des initiatives municipales. Ils auront évidemment également le droit de se prononcer sur le crédit de plus de 11 millions pour les tribunes du stade de foot, si le référendum aboutit.

Les Verts se sont fortement engagés pour que les étrangers puissent obtenir des droits politiques, au moins au niveau communal. Le 24 avril de cette année, l'initiative populaire « J'y vis, j'y vote – la cadette » a été adoptée introduisant les droits politiques des étrangers dans la Constitution genevoise. Le Conseil d'Etat a rapidement adopté les mesures nécessaires pour permettre une mise en œuvre immédiate de ces nouveaux droits. Malheureusement, les étrangers n'ont pas encore été informés. Nous



pouvons toutefois leur assurer qu'ils sont désormais électrices et électeurs en matière communale.

Ainsi le nombre d'électrices et d'électeurs passe à Meyrin de 9'203 à 13'927. Cela a également une conséquence directe sur le nombre de signatures nécessaires pour faire aboutir un référendum qui passe de 1000 à 1400.

C'est pourquoi, nous espérons vivement que les 4'724 nouveaux électeurs étrangers vivant à Meyrin n'hésiteront pas à signer le référendum permettant ainsi à la population de décider si elle est prête ou non à investir la somme faramineuse de 11 millions de francs pour une tribune dont seule une petite minorité profitera et cela forcément au détriment d'autres réalisations communales.

#### Qu'est-ce qu'un référendum municipal ?

Les électrices et électeurs, suisses et étrangers, d'une commune peuvent grâce au droit de référendum s'opposer à une décision votée par le Conseil municipal, comme par exemple la décision d'un crédit de 11'091'000 francs pour la construction d'une nouvelle tribune au stade de Bois-Carré. Pour cela ils doivent récolter un certain nombre de signatures de personnes ayant le droit de vote dans la commune. A Meyrin ce sont désormais 1400 signatures, c'est-à-dire 10% des 13'927 électrices et électeurs meyrinois (9'203 suisses et 4'724 étrangers).

Ces signatures doivent être récoltées dans un délai de 30 jours. Si les référendaires réussissent à réunir dans ce délai extrêmement court le nombre nécessaire de signatures, alors ce crédit sera soumis en votation populaire et l'ensemble des électrices et électeurs pourront l'accepter ou le rejeter, à l'issue d'un débat démocratique public permettant à chacun de se faire une opinion.

La rédaction

DES CONTRE-VÉRITÉS CIRCULENT POUR FAIRE AVALER CETTE SOMME EXORBITANTE

# Pourquoi les Verts soutiennent le sport

## Première contre-vérité

On prétend que la commune ne réalise plus rien depuis belle lurette, notamment dans le domaine du sport. Or, ces cinq dernières années, les autorités communales ont fait énormément d'efforts pour réhabiliter, améliorer ou augmenter les installations sportives, à tel point que les sportifs des autres communes envient énormément Meyrin et ses installations exemplaires :

- En novembre 2001, 1'900'000 francs ont été investis pour la salle de gymnastique de Cointrin,
- En avril 2002, près de 2 millions pour la piscine du Livron,
- En juin 2002, 980'000 francs pour un nouveau dojo à Bellavista,
- En avril 2004, 2'500'000 pour les travaux de rénovation du complexe sportif de Maisonnex,
- En mai 2004, 1'245'000 pour la rénovation du stade des Champs-Frêchets
- En décembre 2004, 4'205'000 francs pour la réalisation d'un terrain de foot et de rugby.

soit un total avoisinant 13 millions de francs, sans compter des crédits d'étude et des petits investissements pour d'autres installations sportives telles le terrain de street-basket ou le skate-parc.

## Deuxième contre-vérité

On présente les Verts comme un groupe hostile à toutes les dépenses concernant le sport. Or, il se trouve que tous ces investissements ont été soutenus par les Verts, parce qu'ils permettaient de préserver ou d'améliorer des installations sportives largement accessibles à l'ensemble de la population, parce que, dans certains cas, des économies d'énergie pouvaient être ainsi réalisées et finalement parce que leurs coûts étaient raisonnables. Les Verts sont fiers de ces investissements pour le sport et particulièrement du nouveau stade des Champs-Frêchets qui rencontre un très grand succès populaire.

L'investissement de 11 millions est en revanche pour une tribune, des buvettes, des vestiaires, des salles pour les clubs et non pas pour des installations sportives à proprement parler. Evidemment, il faut des vestiaires pour la pratique du foot, mais des vestiaires simples. Les investissements d'une commune doivent être ciblés sur la pratique du sport et non sur le confort des spectateurs et des clubs. Les investissements des collectivités publiques dans le sport doivent prioritairement permettre aux habitants, notamment aux jeunes de s'épanouir et servir à réduire les frais de santé publique. En effet, chaque année, le manque d'activité

physique provoque en Suisse 1.4 millions de cas de maladies, 2'000 décès et coûte 1.6 milliards de francs de frais de traitement directs.

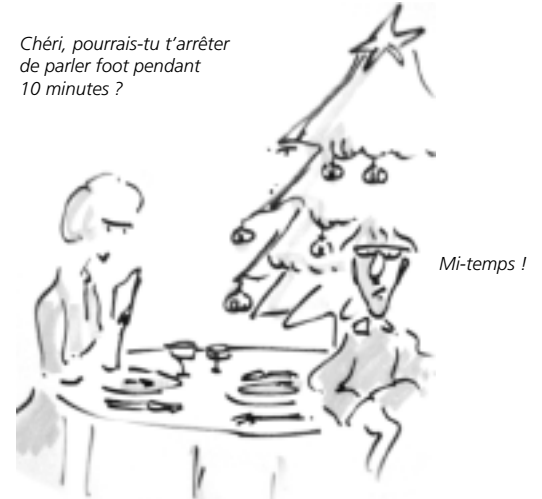
Le financement du sport semi-professionnel et l'organisation du sport-spectacle en revanche ne relève pas de ces priorités. Qu'une collectivité publique supporte à elle seule une tribune dont bénéficiera un seul club était déjà discutable, tout comme le fait de se plier aux exigences de la Challenge League. Mais les Verts s'y étaient résignés. Or, le projet d'une tribune adopté par le Conseil municipal le 22 novembre dernier n'a plus rien à voir avec ce qui était annoncé au départ : une tribune qui ne dépasserait pas les 8 millions et qui permettraient au FC Meyrin de poursuivre son aventure parmi les grands de la Challenge League.

Notre opposition à la tribune prévue ne peut donc en aucun cas être assimilée à un rejet du sport. Au contraire, pour pouvoir à l'avenir continuer à soutenir le sport comme notre commune l'a fait par le passé, il faut oser freiner les exigences démesurées qui mettent en péril les capacités financières de notre commune de soutenir le sport, la culture et notre devoir de solidarité sociale.

Pierre-Alain Tschudi

## L'ALTER NAIVE

*Les Verts de Meyrin-Cointrin vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année en compagnie de celles et ceux que vous aimez.*



*Nous vous présentons pour l'année 2006, nos meilleurs vœux de joie, de bonheur, de santé et de paix en harmonie avec notre environnement.*

## « ALLEZ LES VERTS ! »

Jamais notre équipe n'avait eu autant de supporters. Après l'adoption du crédit de 11 millions pour la tribune du stade, de toutes parts, les Verts ont reçu des encouragements à lancer le référendum, même de la part de conseillers municipaux ayant voté en faveur dudit crédit. C'est vrai qu'en foot, un jeu très tactique, on ne va pas toujours droit au but.

## CADEAU DE NOËL

« La commune de Meyrin s'offre une tribune de football à 11 millions », titrait la « Tribune de Genève » le 25 novembre dernier. Le journaliste de la Julie y observe un « léger embarras » de la part de la majorité des conseillers municipaux et ajoute : « On le serait à moins vu le montant colossal demandé pour la réalisation de ce projet pharaonique. » On perçoit une crainte que la Tribune de Meyrin fasse de l'ombre à la Tribune de Genève ... à la Praille.

## PENSÉE RADICALE

Soucieux de ne pas se faire accuser de pensée unique, nous vous livrons une réflexion, qui n'est pas piquée des ver(t)s, du conseiller municipal radical Didier Schweizer, rapportée par la Tribune de Genève : « Il faut arrêter de penser ! Votons ce crédit pour des installations demandées par le club de football de Meyrin ! » (TdG, 25/1 1/05).

## ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT

### Meyrin plébiscite les candidats Verts

Le résultat des élections au Conseil d'Etat de nos deux candidats a bien entendu réjoui tous les Verts et leurs sympathisants. Et c'est, ne le cachons pas, non sans fierté que nous nous avons vu Robert Cramer et David Hiler être véritablement plébiscités par les électrices et électeurs meyrinois puisqu'ils occupent au final les deux premières places dans notre commune !

Plus largement, grande satisfaction également de constater que les quatre candidats de gauche arrivent tous dans les cinq premiers. Un grand merci aux électrices et électeurs meyrinois. Nous y voyons un appui fort à notre politique de justice sociale, soucieuse de l'environnement dans lequel devront vivre les générations futures.

Ce résultat est pour tous les Verts en général, et ceux de Meyrin-Cointrin en particulier, une motivation supplémentaire, s'il en était besoin, à poursuivre nos efforts pour atteindre nos objectifs. C'est peu dire qu'il y a encore beaucoup à faire.

La rédaction

Photos : David Hiler et Robert Cramer en campagne à Meyrin



## IMPRESSUM

La Feuille verte, N° 15, décembre 2005  
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin  
9000 exemplaires

### RÉDACTION :

Maurice Pauli, Didier Bays, Bernard Tamo, Pierre-Alain Tschudi

### COMITÉ :

Alain Grobet, président 022/782 00 25)

### CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Sophie de Weck Haddad  
022 / 782 38 94

Geneviève Bordry  
022 / 782 43 08

Paola Doudin  
022 / 782 85 59

Yves de Préville  
022 / 782 23 36

Pierre-Alain Tschudi  
022 / 782 16 47

### GRAPHISME :

Bernard Tamò 022 / 782 39 45

### IMPRESSION :

Imprimerie du Cachot  
Imprimé sur papier recyclé

<http://www.verts-meyrin.org>  
[infos@verts-meyrin.org](mailto:infos@verts-meyrin.org)

5<sup>ÈME</sup> ÉTAPE DU CENTRE SPORTIF : 11 MILLIONS, CE N'EST QU'UN HORS D'ŒUVRE

# Résistons avant de devoir avaler le plat de résistance

*Des projets présentés et votés par le Conseil municipal par tranches, qui empêchent la population meyrinoise d'avoir une vue d'ensemble du coût exorbitant de cette 5<sup>e</sup> étape*

Comme il est plaisant de dépenser l'argent d'autrui ! Comme il est facile de laisser à ses successeurs le soin de régler les dépenses que l'on a occasionnées !

La 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif, en l'état actuel des projets (tribune, boulodrome, patinoire couverte) qui nous ont été soumis suite aux programmes établis par les soins de la commission des sports, représente un investissement réel de près de 40 millions de francs (38,5 millions selon le plan d'investissements 2005-2013 modifié et en incluant les 4,2 millions pour les terrains de foot et de rugby en voie de réalisation), soit environ 24% de notre plan d'investissements sur 8 ans ! Et cela pour des objets certes intéressants mais seulement pour une fraction réduite de nos contribuables. C'est énorme ! C'est trop ! Et dans ces chiffres la patinoire (ou faut-il dire encore les patinoires ?) est budgétisée à 15 millions. Or, nous avons appris que le projet probable coûterait entre 16 et 21 millions de francs, avec une moyenne à 18 millions, soit 20% au-dessus de la somme budgétisée.

Nombreux sont les Conseillers municipaux, de gauche comme de droite, qui reconnaissent que les coûts envisagés sont trop élevés, qu'ils sont la conséquence d'un processus qui ne fixait pas de limites financières aux projets. Malheureusement, désireux de voir se réaliser ces projets chers à leur cœur, ils sont prêts à voter des crédits massifs pour ces projets mal taillés. Est-ce de la fatigue ? du clientélisme ? un désir de marquer son passage comme conseiller municipal ? Peu importe !

Certains conseillers municipaux refusent tout compromis invoquant que nous sommes une commune riche, que les bonis des années écoulées nous incitent à investir rapidement dans la 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif, que nous pouvons nous permettre actuellement ces investissements. C'est une vue à très court terme et indéfendable. A court

terme, parce que d'autres investissements, ô combien plus importants, sont prévus pour ces prochaines années ; indéfendable, compte tenu des difficultés financières de l'Etat de Genève. Si Meyrin a de l'argent à jeter par la fenêtre, l'Etat aurait tort de ne pas reporter une partie de ses charges sur la commune. C'est aussi mal venu compte tenu de l'exclusion qui frappe de plus en plus de personnes ici en Suisse comme ailleurs dans le monde. Or le sport devrait être au service du partage et de l'entraide.

Avant de voter par petites tranches des sommes exorbitantes pour les différents modules de la cinquième étape, il faut d'abord se mettre d'accord sur une somme plafond qu'il est raisonnable ou acceptable d'investir dans l'intérêt général. Dans ce sens, les Verts ont proposé au Conseil Municipal de revoir les 3 projets de la 5<sup>ème</sup> étape (tribune, boulodrome, patinoire couverte) en plafonnant l'ensemble des investissements à une somme d'environ 25 millions de francs. Grâce aux travaux déjà faits, le Conseil Administratif pourrait ainsi lancer de nouvelles études pour les 3 projets avec, cette fois, des objectifs de coûts clairs, ce qui permettrait d'avancer de façon consensuelle et ainsi de gagner beaucoup de temps. Cela aurait induit un retard de maximum de 12 mois mais des économies de 15 millions de francs environ. Le jeu en valait bien la chandelle !

Cette proposition raisonnable permettra de sauver l'ensemble de la cinquième étape, fortement compromise si les coûts de la tribune ne sont pas réduits.

C'est pourquoi aujourd'hui, le référendum est la première mesure indispensable pour aller de l'avant.

- pour garantir une gestion équitable des deniers publics et éviter de laisser de lourdes dettes à nos enfants

- pour éviter de voir augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens

- et pour pouvoir continuer à soutenir les diverses pratiques sportives de notre commune qui permettent à tous nos concitoyens de s'épanouir et de préserver leur santé.

Quelque soit l'issue du référendum, les Verts envisagent ensuite le lancement d'une initiative municipale fixant une enveloppe pour l'ensemble des infrastructures de la cinquième étape. Cette démarche permettra dans un délai raisonnable de réaliser les infrastructures prévues, des infrastructures sportives de qualité, mais dans des dimensions raisonnables et acceptables.

Pierre-Alain Tschudi



## "Le stade est trop cher à cause du développement durable" est un argument fallacieux

*Certains n'hésitent pas à prendre en otage une orientation chère au programme des Verts pour en expliquer le coût. Réponse détaillée à un argument brut.*

La réponse est clairement NON, et, pour s'en convaincre, il suffit d'en examiner les différents aspects.

### L'ASPECT SOCIAL

Le projet aurait pu être bon si le choix s'était porté sur une pelouse synthétique plutôt qu'un gazon "naturel".

En effet, cela aurait permis à un plus grand nombre d'équipes, et par conséquent de joueurs de pouvoir bénéficier de cette infrastructure, alors que la fragilité du gazon "naturel" semble devoir limiter l'utilisation à la seule première équipe du club !

C'est pourquoi les Verts de Meyrin-Cointrin avaient soutenu le choix de la pelouse synthétique, mais la majorité du Conseil municipal en a décidé autrement...

### L'ASPECT ECONOMIQUE

Tout projet somptuaire engendrant des dépenses non indispensables à la collectivité est bien sûr contraire aux principes du développement durable, étant donné qu'il entraîne une diminu-

tion de la capacité financière de la commune à investir dans d'autres projets, et une diminution de l'attrait fiscal par les impôts communaux nécessaires au remboursement de l'emprunt lié à ce projet.

En d'autres termes, léguer des dettes aux générations futures n'est pas "durable", particulièrement si elles sont le fruit d'investissements superflus.

### L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL

#### Matériaux :

Les matériaux de construction ont été choisis soigneusement et dans le respect des normes en vigueur, sans plus.

Le projet ne répond à aucun standard complémentaire au niveau de l'ECO-CONSTRUCTION.

#### Isolation thermique :

L'enveloppe thermique du bâtiment peut être considérée comme bonne, elle répond aux normes en vigueur, là aussi sans aller au-delà. Contrairement à plusieurs installations sportives réalisées récemment en Suisse, le projet ne répond pas au standard "MINERGIE".

#### Electricité :

Les capteurs photovoltaïques prévus sur une partie des toitures permettront certes de produire de l'électricité renouvelable et ceci est une excellente chose, mais les surfaces sont modestes et ne représentent qu'une petite part de l'électricité qui sera consommée par le stade.

Il n'est pas concevable aujourd'hui de projeter

une nouvelle construction sans y associer les éléments nécessaires à la production renouvelable de l'énergie qu'elle va consommer, l'idéal étant de tendre vers l'autonomie énergétique ("maison passive"), objectif duquel le stade reste à bonne distance...

#### Production d'eau chaude :

L'eau chaude des douches aurait pu être partiellement produite de manière renouvelable par des capteurs solaires thermiques, mais cette solution a été écartée car le contexte n'était pas optimal. En effet, le stade n'est que peu exploité en été, contrairement à la piscine par exemple.

#### Chauffage :

Le stade s'inscrit dans un concept énergétique de quartier basé sur une production de chaleur centralisée par une chaufferie à bois. Toutefois, aucun surcoût éventuel lié à cette conception n'est supporté par le stade, et dans l'attente de cette réalisation le bâtiment sera chauffé par des chaudières à gaz à condensation, correspondant à une solution modestement "standard" au vu de l'état actuel de la technique.

### EN CONCLUSION

Ce projet n'est pas "mauvais" au niveau du développement durable, car si c'était le cas, le département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement n'aurait pas délivré l'autorisation de construire ; mais il est archifaux de dire que son coût est élevé "à cause du développement durable". Ceux qui prétendent le contraire ne savent pas ce qu'est le développement durable.

Alain GROBET

Suivez la campagne référendaire sur le site des Verts de Meyrin-Cointrin  
[www.verts-meyrin.org](http://www.verts-meyrin.org)